

Division des examens et concours

BREVET D'INITIATION AERONAUTIQUE

SESSION : 2010

Téléphone (687) 26 61 70
Fax (687) 26 61 73
Mél. dexco@ac-noumea.nc

22 rue Dézarnaulds
BP G4
98848 Nouméa Cedex

Dossier à retourner à :
Vice-Rectorat – division des examens et concours
BP G4 98848 Nouméa cedex

Avant le vendredi 19 mars 2010, 16H00, le cachet de la poste faisant foi.

NOM (en majuscule) : M. Mme Melle		
Epouse :		Né(e) le
Prénom :		à : Dépt :
Adresse personnelle(1) :		
Code postal :		ville :
Etablissement d'exercice :		Tél personnel : Tél de l'établissement :
Centre de Formation :		Tél. :
Titre aéronautique (détenus ou en formation) :		
Epreuve facultative <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non épreuve choisie :		

Je soussigné(e)sollicite mon inscription à l'examen du Brevet d'Initiation Aéronautique.

Je certifie exacts tous les renseignements indiqués ci-dessus.

A.....le.....2010

Signature,

PIECES A FOURNIR POUR LA CONSTITUTION DU DOSSIER

- 1) Dossier d'inscription rédigé et signé par le candidat
- 2) Photocopie de la carte d'identité, ou du passeport faisant apparaître le nom de naissance.
- 3) 2 enveloppes autocollantes affranchies au tarif en vigueur et libellées aux nom et adresse du candidat.
- 4) Une attestation de recensement délivré par la mairie de votre domicile ou un certificat de participation à la journée d'appel de préparation à la défense JAPD.

- **Si vous avez entre 16 et 18 ans**
Document exigible
Attestation de recensement
Document accepté
Certificat de préparation à JAPD ou Attestation individuelle d'exemption
- **Si vous avez entre 18 et 25 ans**
Document exigible
Certificat de participation à JAPD
Document accepté
Attestation provisoire de participation à la JAPD ou attestation individuelle d'exemption
- **Situation particulière**
Jeune fille née avant le 1er janvier 1983
aucun justificatif exigible

Si vous avez plus de 25 ans (au 22 novembre 2008)
Aucun justificatif exigible

Les candidats de nationalité étrangère n'ont pas à fournir ces documents.

Ce dossier devra être envoyé ou déposé au :

**VICE-RECTORAT
Division des examens et concours
22 rue Dézarnaulds
BP G4
98848 Nouméa cedex**

Avant le vendredi 19 mars 2010, 16H00, le cachet de la poste faisant foi.